



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°25 du 19 septembre 2024

L'automne arrive cette fin de semaine avec un régime d'ouest perturbé : des nuages, du vent, le retour d'averses et une baisse des températures.



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02 35 59 47 50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

L'essentiel de la semaine

Carotte - céleri : les captures de mouches de la carotte se maintiennent dans la Manche. Progression de la septoriose sur céleris.
Chou : des chenilles sont toujours présentes, et maladies à surveiller.
Poireau : maladies à surveiller.
Salade : peu à pas de chenilles, présence de bactérioses.

SOMMAIRE :

CAROTTE - CELERI : 2
 CHOU - NAVET : 5
 POIREAU : 9
 SALADE : 13
 Notes nationales biodiversité : 17
 Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent 17
 Résistance aux produits phytosanitaires : 17

A surveiller : *Popilla japonica*

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre d'agriculture de région Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



Scarabée japonais

Le scarabée japonais (*Popilla japonica*), originaire d'Asie et présent en Europe depuis 2014, est extrêmement dangereux pour les végétaux et étend progressivement son aire de répartition : il a été intercepté en Suisse et en Allemagne en 2021, à quelques kilomètres de la frontière française.

Il s'attaque à 300 espèces de plantes parmi lesquelles la vigne et les gazons ; il dévore le feuillage et sa larve les racines.

Une détection précoce permet de prendre des mesures de lutte appropriées.

Soyez vigilants
Ne faites pas voyager les plantes pour éviter son introduction sur le territoire.

Surveillez vos végétaux
Si vous reconnaissez cet insecte, envoyez une photo, en précisant le lieu de l'observation et la plante concernée à votre direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).

agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger

Pour en savoir plus :
https://plateforme-esv.fr/sites/default/files/2020-05/Note%20nat.%20BSV%20Popilla%20japonica_juillet%202017.pdf

En cas de suspicion :
- Contacter la Draaf Normandie
- FREDON Normandie



Avec le soutien financier de



CAROTTE - CELERI :

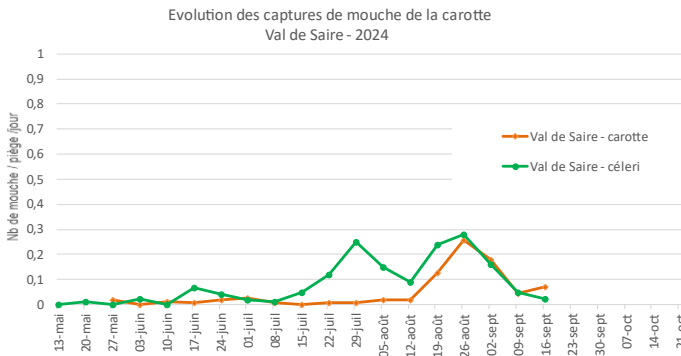
Suivi :

Département	Bassin	Carotte	Céleri rave	Céleri branche	Stade
Parcelles suivies					
14		2	3	/	
76		1	2	/	
50	Mont Michel	5	2	/	Céleri : croissance du feuillage ou de la rave à récolte. Carotte : grossissement à récolte
	Créances	5	/	/	
	Surtainville	2	1	/	
	Val de Saire	4	/	3	
27	Vallée de Seine	/	1	1	

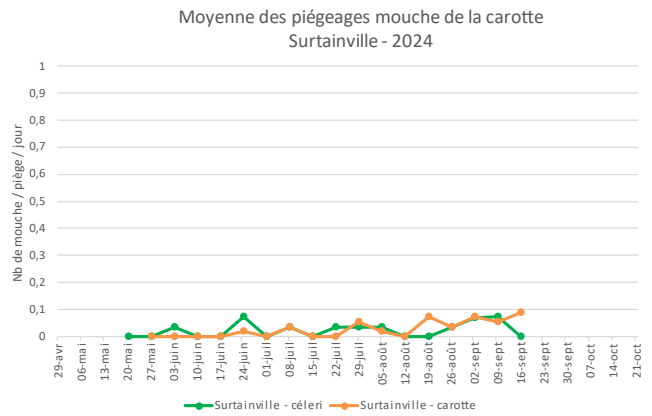
Mouche de la carotte :

Piégeage :

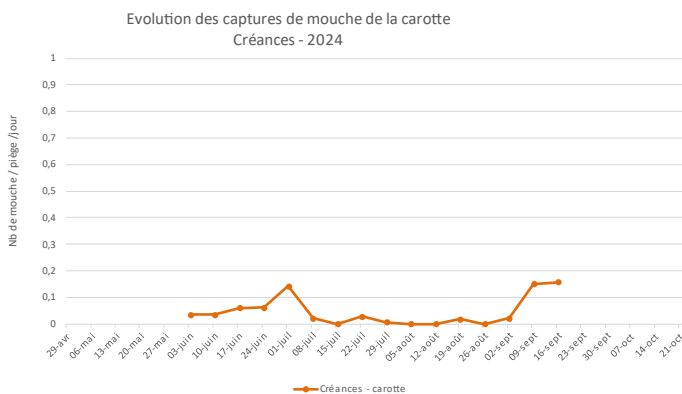
Val de Saire :



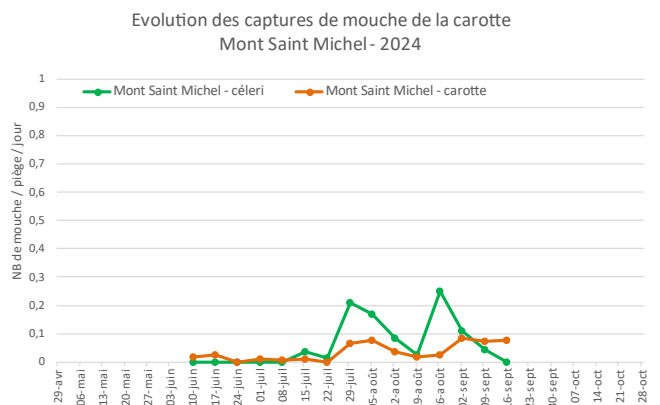
Surtainville :



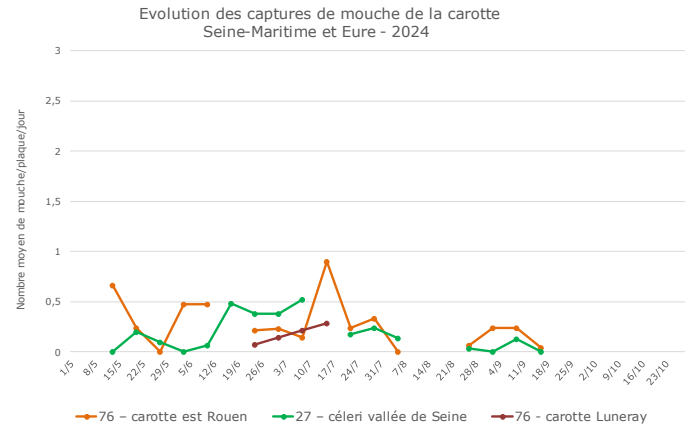
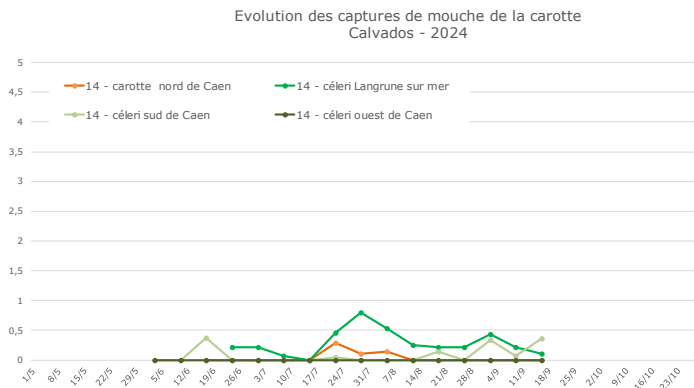
Créances :



Mont Saint Michel :



Calvados :



Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : <https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3>

Evolution du risque :

L'activité de la mouche de la carotte se maintient essentiellement dans les parcelles de la Manche. En présence de mouches, le risque de développement de galeries est présent pour les parcelles à plus de trois semaines de la récolte. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures Apiacées sensibles.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :

Observation :

Aucune nouvelle galerie n'a été observée sur les céleris-branche du val de Saire.

Piégeage :

Aucune capture n'a été enregistrée dans les parcelles de céleris-branche du val de Saire.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car il y a dépréciation du feuillage en cas de galeries.

Evolution du risque :

Les captures sont nulles dans le val de Saire. Il y a donc peu à pas de risques de nouvelles galeries sur les céleris-branche.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Septoriose :

Observations :

Des symptômes sont présents dans la majorité des parcelles. Cette maladie est en progression.

Nuisibilité :

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides avec des températures optimales se situant entre 20 et 23 °C. L'apparition des symptômes se fait sur les vieilles feuilles avec progression vers les jeunes feuilles et pétioles. Selon les conditions climatiques, les taches n'apparaissent que 7 à 14 jours après l'infection. Les plantes infestées forment des foyers.



Taches de septoriose

Evolution du risque :

Les conditions climatiques annoncées pour la fin de semaine seront favorables à cette maladie. Surveillez les céleris branche en cas de présence de fortes rosées ou d'irrigation.

Le risque reste moyen sur céleri branche où les attaques dégradent le produit commercial.

Sur céleri rave, actuellement en fin de cycle, les dégâts sont limités à une faible diminution de calibre. Sauf en cas de retard de grossissement.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
- Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
- Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
- Éviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).
- Il existe des différences de sensibilité variétale notamment en céleri branche.

Alternaria :

Observations :

Comme la semaine dernière, cette maladie est présente dans tous les secteurs du département de la Manche. Cette présence est stable.

Evolution du risque :

Avec le retour des averses cette maladie est à surveiller notamment sur les cultures à fort développement foliaire et en cas de forte rosée. L'irrigation est aussi un facteur favorisant.

Oïdium :

Observations :

Cette maladie est présente depuis trois semaines dans une parcelle de carotte du secteur de Créances, pas d'évolution depuis.

Evolution du risque :

Le retour des averses ne sera pas favorable à l'extension de cette maladie.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		4 parcelles	Choux : 10
14	Nord de Caen	3 parcelles de choux de Milan et cabus	feuilles à récolte
	Mont Saint Michel	2 parcelles de navet	Navet :
50	Val de Saire	5 parcelles de choux	cotylédons à
		3 parcelles de navet	racine en cours
	Surtainville	1 parcelle de choux	de
		1 parcelle de navet	grossissement

Aleurode :

Observations :

Les aleurodes (adultes et larves) sont observés dans six parcelles de choux du Calvados et de la vallée de Seine sur 5 à 100% des plantes. Les effectifs vont de 1 à 20 individus par chou. Ils sont plutôt stables.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les averses et la baisse des températures va limiter leur développement.

Observez attentivement vos parcelles.

Aleurode du chou adulte (*Aleyrodes proletella*)



Gestion du risque :

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Altise :

Observations :

Aucune altise n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants.

Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

La présence en parcelle est nulle en chou et en navet. Au vu de la météo annoncée, il n'y a pas de risque d'infestation.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Chenilles :

Observations :

Cette semaine des chenilles sont présentes dans cinq parcelles du réseau sur 12 à 50% des choux.

Dans de nombreux cas, les chenilles de noctuelle et/ou piérides de la rave sont présentes au cœur des choux. Selon les parcelles, ce sont des chenilles de noctuelles, et/ou de piérides (rave et/ou chou) et/ou de teignes qui sont présentes quel que soit le secteur.

Chenille de noctuelle



Evolution du risque :

Les averses annoncées ne seront pas favorables au vol des papillons, mais les chenilles présentes vont continuer leur développement. Surveillez la présence de chenilles dans les parcelles de choux d'automne. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux et les séries en début de pomaison afin de repérer les chenilles.

Les chenilles de noctuelle, de teigne et de piéride de la rave pénètrent dans les pommes et y laissent des déjections. Celles de piéride du chou restent sur les feuilles extérieures.

Gestion du risque :

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Mouche du chou :

Observation :

Aucune attaque n'a été notée dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Les captures sont en recul.

nb moyen de mouche du chou/bol/semaine	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37	Semaine 38
Surtainville_chou	0	0	0	0	1	0
Surtainville_navet	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_chou	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_navet	0	0	0	0	0	0
Mt St Michel_navet	/	Mise en place	8	7	3	1

Evolution du risque :

L'activité de cette mouche est en recul au Mont Saint Michel et à Surtainville. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :

Observation :

La présence de foyers de pucerons cendrés est signalée uniquement dans trois parcelles situées en Seine-Maritime sur 5 à 20% des choux.

Evolution du risque :

Les averses annoncées ne seront pas favorables à l'activité des pucerons. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les colonies ainsi que l'action de la faune auxiliaire.

Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Pigeon :

Observation :

Pas de nouveaux dégâts dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Alternaria sp. :

Observation :

Comme la semaine dernière, cette maladie est stable dans les parcelles du réseau. Les taches d'*Alternaria* sp. sont présentes dans toutes les parcelles du val de Saire et deux parcelles du Calvados sur 16 à 80% des plantes.

Evolution du risque :

Les périodes humides liées aux averses, à l'irrigation, ou à la rosée sont des facteurs de risque. Les conditions climatiques sont favorables au développement de cette maladie. Surveillez vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

Maladie des taches noires. :

Observation :

La présence de *Mycosphaerella brassicicola* est observée dans trois parcelles (val de Saire et Seine-Maritime) sur 16 à 100% des plantes.



Taches noires sur chou (SILEBAN)

Evolution du risque :

Les conditions humides annoncées seront favorables à la dispersion et au développement de cette maladie.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

Les variétés ont des sensibilités à cette maladie très variables.

Certaines variétés de choux-fleurs d'hiver et de printemps sont tolérantes ou moyennement sensibles.

Bactériose :

Observation :

La nervation noire des crucifères est notée dans une parcelle du nord Cotentin sur 20% des choux.

Evolution du risque :

Des températures douces associées à l'irrigation et/ou aux pluies sont propices à la dissémination et l'expression des bactéries. Les conditions actuelles restent favorables.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Il existe des différences de sensibilité variétale.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		3 parcelles + 1 piégeage teigne en AB	
14	Nord de Caen	1 parcelle	
50	Mont Saint Michel	5 parcelles	De 6 à +9 feuilles
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	7 parcelles plantées	
	Lingreville	1 piégeage teigne en AB	
	Créances	6 parcelles plantées dont 1 en AB	

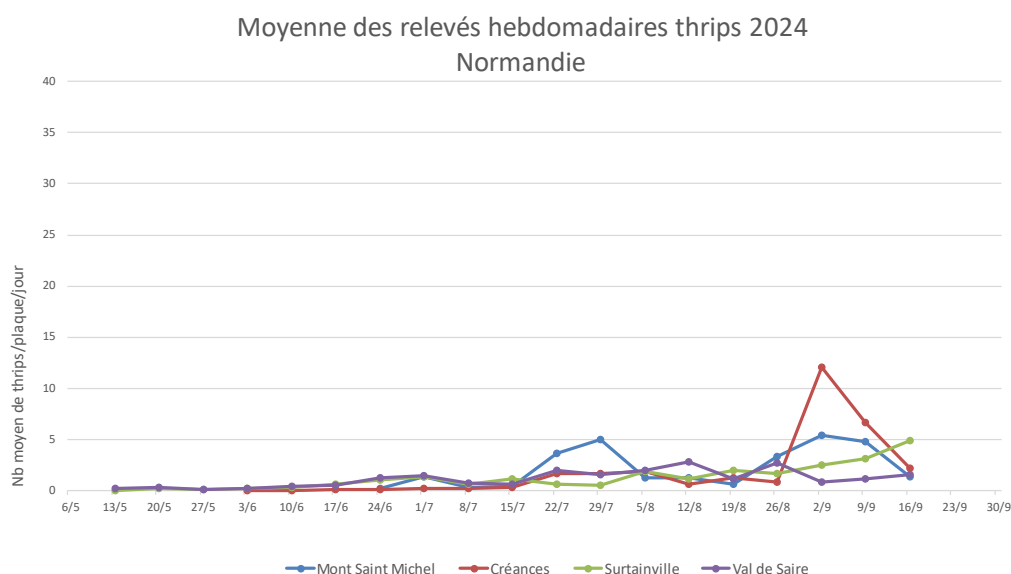
Thrips :

Observations :

Avec les conditions ensoleillées, des thrips sont observés dans 23 parcelles sur les 25 composant le réseau cette semaine.

	Semaine 37	Semaine 38	Tendance
Mont Saint Michel	A cause de la pluie, les observations dans les fûts n'ont pu être réalisées	Présence dans les 5 parcelles sur 4 à 32% des plants moyenne 14% de plantes atteintes	/
Créances	Présence dans les 6 parcelles sur 76 à 100% des plants moyenne 96% de plantes atteintes	Présence dans les 6 parcelles sur 68 à 100% des plants moyenne 88% de plantes atteintes	=
Surtainville	Présence dans les 2 parcelles Sur 48 à 84% des plantes	Présence dans les 2 parcelles Sur 56 à 88% des plantes	↗
Val de Saire	A cause de la pluie, les observations dans les fûts n'ont pu être réalisées	Présence dans les 7 parcelles sur 36 à 92% des plants moyenne 60% de plantes atteintes	/
Calvados	Présence sur 100% des plants	Présence sur 100% des plants	=
Seine-Maritime	Pas de thrips signalés cette semaine	Présence notée dans 2 parcelles sur 100% des plantes.	/

Piégeage :



Hormis sur le secteur de Surtainville, les captures sont en recul.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Evolution du risque :

Suite aux conditions ensoleillées, des thrips sont présents dans les cornets des poireaux. L'arrivée cette fin de semaine d'une perturbation accompagnée d'averses devrait limiter leur développement. Il convient d'être vigilant car des populations sont installées dans certaines parcelles. Observez vos parcelles, ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution de ces populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Gestion du risque :**Biocontrôle :** 

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Teigne :**Observations :**

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireaux du réseau.

Piégeage :

Attention !
1 point blanc => teigne du poireau
≠
1 ligne blanche => teigne des crucifères



Adulte de teigne du poireau

Nb de papillon/piège/semaine	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37	Semaine 38
Créances	0	0	0	0	0	0
La Haye Pesnel	0	0	0	0	0	0
Lingreville	0	0	0	0	0	0
Vallée de Seine	/	/	0	0	0	0
Val de Saire	0	0	0	0	0	0
Surtainville	0	0	0	0	0	0
Montivilliers	0	0	0	0	0	/

Evolution du risque :

Aucune capture de teigne cette semaine. A ce jour, en l'absence de chenille, **le risque est nul**. Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :**Biocontrôle :** 

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Mouche mineuse *Phytomyza gymnostoma* :

Observations :

Pas de pique de nutrition en vallée de Seine à ce jour.



Piqûres circulaires sur feuilles de poireaux

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol. Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.

L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.

La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.

Pour en savoir plus : <https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/mouche-mineuse-du-poireau>

Evolution du risque : le vol d'automne de la mineuse n'a pas encore débuté en vallée de Seine. **Observez** attentivement vos parcelles, les piqûres devraient être observées dans les prochaines semaines.

Rouille :

Observation : globalement, la présence de cette maladie reste stable dans les parcelles du réseau.

% de plantes avec présence de pustules de rouille	Semaine 37	Semaine 38	Tendance
Mont Saint Michel	Dans 2 parcelles Sur 4 à 16% des plants	Dans 1 parcelle Sur 32% des plants	=
Créances	Dans 2 parcelles Sur 4 à 16% des plants	Dans 3 parcelles Sur 4 à 92% des plants	= à ↗
Surtainville	Dans 2 parcelles Sur 4 à 8% des plantes	Dans 1 parcelle Sur 12% des plantes	=
Val de Saire	Dans 6 parcelles Sur 8 à 24% des plants	Dans 5 parcelles Sur 8 à 28% des plants	=
Calvados	0	0	=
Seine-Maritime	Dans 1 parcelle sur 5% des plantes	Dans 1 parcelle sur 5% des plantes	=

Evolution du risque :

Peu à pas d'évolution dans les parcelles. Les conditions annoncées seront favorables. Surveillez vos parcelles. Le risque dépend de la sensibilité variétale, de l'irrigation et du créneau de production.

Gestion du risque :

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Alternaria / Stemphylium :

Observations :

Cette maladie est présente dans dix parcelles du réseau situées dans la Manche, présence stable.



Tache d'Alternaria

Evolution du risque :

Peu à pas d'évolution dans les parcelles. Les conditions annoncées seront favorables. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Gestion du risque :

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		5 parcelles	
76		3 parcelles	
50	Mont Michel	5 parcelles de laitues et 2 de frisées	De jeunes plants à proche récolte
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Lingreville	1 piégeage noctuelle gamma	
	Surtainville	2 parcelles	
27	Val de Saire	4 parcelles	
		1 parcelle	

Limace :

Observations :

L'activité des limaces est observée dans quatre parcelles situées dans le département de la Manche.

Pour en savoir plus :

- Note nationale BSV :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Evolution du risque :

Les conditions annoncées seront de nouveau favorables à leur activité.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.
- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple, un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole> . Contactez votre technicien.

Thrips :

Observation :

Très peu de thrips sont observés dans les parcelles du réseau. Leur présence est notée dans trois d'entre elles sur 4 à 8% des laitues.

Evolution du risque :

Le retour des averses ne sera pas favorable à leur développement ni à leur installation. Peu à pas de risque de nouvelles infestations. Surveillez les séries en début de pomaison.

Noctuelles :***Autographa gamma* :****Piégeage :**

Les captures sont hétérogènes en fonction des secteurs.

nb moyen de papillon Ag/piège/semaine	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37	Semaine 38
Surtainville	7,5	2	1,5	2,5	3	4,5
Val de Saire	15,2	5,5	1,75	4,5	4,5	3,25
Créances	68	36	26	16	3	12
Lingreville	0	0	0	0	2	0
Mont Saint Michel	24	34	10	9,5	5	6,5
Calvados	14,5	2	6	0	2,5	12

Helicoverpa armigera* :*Piégeage :**

Les captures de ce papillon sont en recul dans tous les secteurs.

Nb papillon Ha/ piège / semaine	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37	Semaine 38
Mont Saint Michel	3	6	14	11	3	2
Calvados	0	2	9	2	1	0
Vallée de Seine	/	7	7	9	0	0



Adulte de noctuelle gamma et adulte de noctuelle *H. armigera*

Observations :

Des chenilles d'*Autographa gamma* ont été notées :

- Mont Saint Michel : dans 1 parcelle sur 2% des laitues, présence stable.
- Vallée de Seine et Seine-Maritime : dans 2 parcelles sur 20% des laitues.

Absence dans les autres secteurs.

Evolution du risque :

Comme la semaine dernière, la présence de ponte/et ou chenille est en recul dans les parcelles du réseau.

Observez attentivement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles. Les conditions climatiques annoncées ne seront pas favorables au vol des papillons.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.
Contactez votre technicien.

Pucerons :**Observation :**

La présence de pucerons est observée dans cinq parcelles du réseau :

- 3 parcelles du Calvados sur 40 à 52% des laitues avec des colonies de *Nasonovia ribis-nigri*,
- 2 parcelles en vallée de Seine sur 4 à 8% des laitues.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails : <https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

Evolution du risque :

Les conditions climatiques ont été favorables à leur développement mais le retour des averses devrait freiner leur activité. Surveiller régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et la présence de la faune auxiliaire.

Mildiou :**Observations :**

Des taches de mildiou sont observées dans quatre parcelles du réseau sur des variétés sensibles au stade récolte quel que soit le secteur.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5843/Salades-Biologie-epidemiologie>

Evolution du risque :

Restez vigilants et surveillez vos parcelles, notamment si du mildiou est présent dans l'environnement, en cas de fortes rosées, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte. Les conditions climatiques restent favorables.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Détruire les résidus, immédiatement après récolte pour limiter la présence de l'inoculum sur les séries suivantes.
- Utilisez si possible des variétés couvertes toutes races de *Bremia* (actuellement BI29-41).

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.
Contactez votre technicien.

Bactériose

Observations :

Des taches de bactérioses sont observées dans trois parcelles du nord Cotentin.

Symptômes de bactérioses



Pour en savoir plus :

<https://ephytia.inra.fr/fr/C/5936/Salades-Bacteries-foliaires#:~:text=Cette%20bact%C3%A9rie%20peut%20attaquer%20toutes,par%20aspersion%20au%20stade%20rosette.>

Evolution du risque :

Le développement des bactérioses est favorisé par des conditions humides. Evolution à suivre en fonction des conditions climatiques et des irrigations. Les conditions sont favorables.

Pourriture basale : Sclérotinia, botrytis

Observations :

Du sclérotinia est observé uniquement dans une parcelle en AB du sud Manche sur 16% des plantes. La présence de botrytis est signalée dans deux parcelles sur 1 à 5% des laitues.

Evolution du risque :

Le risque est inféodé à la parcelle pour le sclérotinia. Pour le Botrytis, les averses annoncées sont favorables à son développement notamment sur les stades proche de la récolte.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Pigeons :

Observation :

Des attaques de pigeons sont toujours observées dans certaines parcelles du réseau sur les secteurs de Créances et de la vallée de Seine.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Notes nationales biodiversité :



Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent



Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA

<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière